



Le juste vivra par la foi
Méditations sur l'épître aux Romains

L'Évangile annoncé aux chrétiens de Rome

Romains 1.1-17

Dans cette série d'articles, je souhaite vous présenter dans son intégralité la lettre de l'apôtre Paul aux Romains. Il s'agit d'un des livres les plus cités et lus de la Bible, qui a servi de point de repère à des générations de chrétiens pour comprendre et exposer la doctrine chrétienne. Nous allons donc citer la totalité de cette lettre, ou épître, en l'accompagnant de commentaires généraux sur chaque passage.

Commençons par situer cette lettre, son auteur, sa date de rédaction et ses destinataires. Vers l'an 34 de notre ère, Paul, un juif éduqué de la ville de Tarse au sud de la Turquie actuelle, s'était converti à Jésus-Christ de manière dramatique alors qu'il se rendait de Jérusalem à Damas pour y aller persécuter les toutes jeunes communautés chrétiennes. Le Seigneur Jésus-Christ lui était apparu de manière toute spéciale en s'adressant à lui et l'appelant par son nom. Sa vie entière serait bouleversée par cette rencontre. De persécuteur qu'il était, Paul allait devenir non seulement un disciple de Jésus-Christ, mais son porte-parole inspiré, un instrument dans les mains de Dieu pour porter la bonne nouvelle de Jésus-Christ, l'Évangile, à des peuples différents qui faisaient partie de l'Empire romain d'alors.

Au cours de quatre voyages missionnaires séparés par de longs séjours dans certaines villes, séjours d'ailleurs fréquemment marqués par des persécutions dirigées contre lui et ses compagnons d'œuvre, Paul allait visiter l'Asie Mineure, la Grèce et la Macédoine, la capitale de l'empire, Rome, et sans doute même l'Espagne, qui formait la limite de l'empire à l'ouest. Bref, une grande partie du bassin méditerranéen allait devenir le champ de son action missionnaire en tant qu'apôtre, c'est-à-dire en tant qu'envoyé spécial de Jésus-Christ. De jeunes communautés chrétiennes, certaines déjà formées, d'autres constituées à la suite de sa prédication, allaient recevoir des lettres de sa part, qui les instruisaient et les encourageaient en les avertissant parfois des dangers internes et externes. Un certain nombre de ces lettres ont été préservées et forment une partie du Nouveau Testament, la seconde partie de la Bible.

Paul a sans doute écrit la lettre à l'Église de Rome entre l'an 56 et l'an 58. Il se trouvait alors pour trois mois dans la ville de Corinthe, en Grèce, et se préparait à se rendre à Jérusalem où il allait apporter une collecte recueillie en Grèce et en Macédoine en faveur des chrétiens de Jérusalem, qui étaient dans le besoin. À ce stade de sa vie, Paul n'avait pas encore été à Rome. Il adresse donc cette lettre à une jeune Église chrétienne qu'il n'a jamais rencontrée personnellement, à l'exception d'un certain nombre

de ses membres dont il a fait la connaissance au cours de différentes circonstances en Asie Mineure. Ces personnes, il les saluera à la fin de sa lettre.

Mais qui sont exactement ces chrétiens de Rome? D'après le contenu de la lettre de Paul, nous pouvons à bon droit penser qu'une partie était constituée de Juifs convertis au christianisme, tandis que d'autres étaient d'anciens adeptes des cultes païens, devenus eux aussi chrétiens. Il y a donc dans cette Église deux composantes, qui semblent avoir d'ailleurs quelque difficulté à vivre dans une entente parfaite, raison pour laquelle Paul insiste sur l'unité dans la foi en Jésus-Christ. Il leur écrit qu'aussi bien ceux d'origine juive que ceux d'origine non-juive se trouvent sous la même condamnation divine, avant d'être justifiés devant Dieu au même titre, c'est-à-dire seulement au moyen de la foi en Jésus-Christ.

Personne ne peut se considérer comme supérieur au vu de ses antécédents. Si les chrétiens d'origine juive cherchent à se vanter de leur origine de peuple élu de Dieu dans l'Ancien Testament, Paul leur rappelle qu'ils ne sont pas moins coupables, n'ayant pas obéi à la loi divine qui leur avait été donnée par Moïse. Si les chrétiens d'origine païenne se croient supérieurs parce qu'ils ont reçu la révélation de Dieu en Jésus-Christ et ne sont plus sous le joug de la loi de Moïse comme le sont les Juifs, Paul leur rappelle qu'ils ne sont qu'un tout jeune rameau greffé sur un arbre qui les précède depuis longtemps. Cela lui donne aussi l'occasion de parler de manière très approfondie de la relation entre la loi de Moïse et l'Évangile de Jésus-Christ, et leur lien réciproque. C'est d'ailleurs un thème qu'il aborde aussi dans sa lettre aux Galates, ces chrétiens contemporains qui vivaient dans une région d'Asie Mineure. Notons aussi que les chrétiens de Rome se réunissaient non pas dans une seule assemblée, sous un même bâtiment, mais dans des maisons individuelles.

Dans la toute première partie de sa lettre, Paul s'identifie à ses lecteurs, comme c'était la coutume à l'époque dans toute correspondance. Il souligne le fait qu'il est apôtre, c'est-à-dire appelé à une mission spéciale de messenger, de porte-parole de Dieu. Mais il poursuit immédiatement en montrant le lien qui existe entre l'Évangile qu'il annonce et les écrits sacrés des Juifs, les saintes Écritures que nous connaissons aujourd'hui comme l'Ancien Testament. Cet Évangile avait été promis par les prophètes dans les saintes Écritures, et il concerne la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, descendant direct du roi David, qui est lui-même l'auteur de nombreux Psaumes de l'Ancien Testament. En saluant ses correspondants, Paul leur apporte une bénédiction de la part de Dieu le Père, une promesse de grâce et de paix donnée en Jésus-Christ. Je vous cite donc le début du premier chapitre de la lettre de Paul aux Romains :

« Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre et choisi pour proclamer la Bonne Nouvelle de la part de Dieu. Cette Bonne Nouvelle, c'est ce que Dieu a promis il y a bien longtemps par ses prophètes dans les saintes Écritures. Elle concerne son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, dans sa nature humaine, descend de David, et qui a été déclaré Fils de Dieu avec puissance lorsque le Saint-Esprit l'a ressuscité des morts. Par lui, j'ai reçu la grâce d'être apôtre pour amener, en son nom, des hommes de toutes les nations à lui obéir en croyant. Vous êtes de ceux-là, vous qui, ayant reçu l'appel de Dieu, appartenez à Jésus-Christ. Je vous écris, à vous tous qui êtes à Rome

les bien-aimés de Dieu, appelés à appartenir à Dieu. La grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ » (Rm 1.1-7).

Après cette salutation initiale, Paul indique le lien affectif et spirituel qui l'unit à cette communauté chrétienne de Rome qu'il n'a jamais encore visitée, ce qu'il désire ardemment faire. Et il fournit un résumé de l'Évangile, qui révèle en quoi consiste la justice que Dieu accorde aux hommes, et qui n'est reçue que par la foi. Je cite les versets 8 à 17 de ce premier chapitre :

« Tout d'abord, je remercie mon Dieu par Jésus-Christ au sujet de vous tous parce qu'on parle de votre foi dans le monde entier. Dans toutes mes prières, je ne cesse de faire mention de vous à toute occasion et Dieu m'en est témoin, lui que je sers de tout mon être en proclamant la Bonne Nouvelle qui concerne son Fils : je lui demande de me donner enfin l'occasion de vous rendre visite si telle est sa volonté. Car j'ai le vif désir d'aller vous voir pour vous apporter quelque bienfait spirituel en vue d'affermir votre foi, ou mieux : pour que nous nous encourageions mutuellement, vous et moi, par la foi qui nous est commune. Je tiens à ce que vous le sachiez, frères : j'ai souvent formé le projet de me rendre chez vous, mais j'en ai été empêché jusqu'à présent. En effet, je souhaite pouvoir récolter quelques fruits parmi vous comme parmi bien d'autres peuples. Je me dois à tous les hommes, grecs ou barbares, instruits ou ignorants. Voilà pourquoi je désire aussi vous annoncer l'Évangile, à vous qui êtes à Rome. Car je suis fier de l'Évangile : c'est la puissance de Dieu par laquelle il sauve tous ceux qui croient, les Juifs d'abord et aussi les non-Juifs. En effet, cet Évangile nous révèle en quoi consiste la justice que Dieu accorde : elle est reçue par la foi et rien que par la foi, comme il est dit dans l'Écriture : Le juste vivra par la foi » (Rm 1.8-17).

Paul cite ici un passage du livre du prophète Habacuc, dans l'Ancien Testament, rédigé un peu avant l'an 600 avant Jésus-Christ. Face à la menace imminente d'une invasion par une puissance étrangère destructrice, les Babyloniens, le prophète Habacuc, quoiqu'ébranlé et se posant des questions sur la justice et le gouvernement divins, appelait à demeurer ferme dans la foi et la fidélité au Dieu d'Israël. En reprenant cette parole de l'Ancien Testament, Paul insiste sur la foi comme seul véhicule d'une justice qui donne la vie. Voici, dans une traduction moderne, le texte d'Habacuc cité par Paul :

« Si même il faut attendre que vienne l'Éternel, attends-le patiemment, car il vient sûrement, il ne tardera pas. Si quelqu'un flanche, il n'est pas droit de cœur, mais le juste vivra grâce à sa foi » (Ha 2.3-4).

Mais que signifie ce mot de « justice »? Qui est le « juste »? C'est, d'après Paul, celui qui a été acquitté lors d'un procès, et qui est déclaré innocent. Il vit désormais, car il n'est plus sous une condamnation. Dans un prochain article, nous verrons quelle est la nature du procès dont il est question dans la lettre de Paul aux Romains. Nous verrons quelle est la condamnation qui pèse sur tous les humains, qu'ils soient Juifs, c'est-à-dire descendants d'Abraham, appartenant au peuple auquel Dieu s'est adressé par priorité aux autres dans l'Ancien Testament, ou qu'ils soient non-Juifs, c'est-à-dire appartenant aux autres peuples, ceux qui adoraient toutes sortes d'idoles païennes.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))